



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 21 juin 2023, le conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or a adopté le règlement suivant :

356.1-08-22 Règlement # 356.1-08-22 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Vallée-de-l'Or

Que le règlement est entrée en vigueur le 25 juillet 2023, soit le jour de la signification à la MRC de l'avis de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation selon lequel ledit règlement respecte les orientations gouvernementales en matière d'aménagement.

DONNÉ à Val-d'Or, ce 2 août 2023

Original signé

Me Marie-Hélène Bastien
Greffière